

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 juin 2019

ORDRE DU JOUR

1. PRESBYTERE – ACHAT - AUTORISATION DE SIGNATURE ;
2. FRICHE FERME LORRIAUX – PROPOSITION D'ACHAT ;
3. DON AMICALE DES ANCIENS DU 6EME CUIRASSIERS – AFFECTATION ;
4. SUBVENTION COMMUNALE – F.C.H (Football Club Hilairien) ;
5. MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE ;
6. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ;
7. SIVU – DEMANDE D'ADHESION ;
8. SIDEN-SIAN – RETRAIT COMMUNES ;
9. JURY CRIMINEL 2020 – TIRAGE AU SORT ;
10. QUESTIONS DIVERSES.

Adjonction d'1 point à l'ordre du jour :

- Recomposition des organes délibérants des EPCI

Adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 18 juin 2019

Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mme BASQUIN Danièle, Mme AUBLIN Yolande, Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mr LEDUC Jean, Mr QUENNESSON Gérard (arrivé à 19H15 point n°1 : achat presbytère), Mme MORELLE Carole, Mme CARREZ Danièle, Mr JACQUEMIN Guillaume, Mme STIEVENARD Catherine, Mme LAPOINTE Christiane, Mr CARLIER Benoît, Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel

Étai(ent) absent(s) : Mr GAUDRY Michael, Mr DEBIEVE Laurent.

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : Mr DHAUSSY Jérôme qui a donné procuration à Mr CARLIER Benoît, Mr PROUVEUR David qui a donné procuration à Mr GERARD Daniel.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande

RECOMPOSITION DES ORGANES DELIBERANTS DES EPCI

Le conseil municipal, à l'unanimité, opte pour une répartition et une détermination des sièges au sein des conseils communautaires par le droit commun (le conseil communautaire est recomposé en application des règles de droit commun, en partant d'un effectif de référence défini au III de l'article L5211-6-1 du CGCT par rapport à la population de l'EPCI).

1) PRESBYTERE – ACHAT – AUTORISATION DE SIGNATURE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acheter à l'association diocésaine de Cambrai l'ensemble immobilier cadastré D 363 et D 364 (9 rue de l'église à Saint Hilaire lez Cambrai) d'une superficie de 1309 m² sur lequel repose un bâtiment (superficie de la parcelle 493 m²) au prix de 90 000 €.

2) FRICHE FERME LORRIAUX – PROPOSITION D'ACHAT

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à faire une offre de prix d'achat de la friche de la ferme LORRIAUX de 90 000 € auprès de Maître DEROUVROY.

3) DON AMICLAE DES ANCIENS DU 6EME CUIRASSIERS - AFFECTATION

Don de 70 € :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement pour moitié de ce don aux coopératives scolaires des écoles maternelle et primaire de Saint Hilaire lez Cambrai.

4) SUBVENTION COMMUNALE – F.C.H (Football Club Hilaïrien)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, pour l'année 2019, l'attribution d'une subvention de 1000 € à l'association Football Club Hilaïrien nouvellement créée.

5) MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

L'Etat accorde une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique neuf n'utilisant pas de batterie au plomb dite « bonus vélo » (article D251-2 du code de l'énergie).

Cette aide ne peut être attribuée que si une aide ayant le même objet a été attribuée par une collectivité locale.

Les bénéficiaires éligibles sont :

- Les personnes physiques qui acquièrent un cycle à assistance électrique doté d'une batterie sans plomb ;
- Le demandeur doit justifier d'une cotisation d'impôt sur le revenu (de l'année précédant l'acquisition du cycle) nulle ;

La demande d'aide doit être formulée dans les 6 mois suivant la date de facturation du cycle.

Le conseil municipal, par 16 voix pour et 1 voix contre (Mr JACQUEMIN Guillaume), adopte la mise en place de la prime « vélo à assistance électrique » et la fixe à 75 €.

6) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire propose, suite à des avancements de grade :

- la suppression de 4 postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe dont 3 à temps non complet ;
- la création 4 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe dont 3 à temps non complet de la catégorie C à compter du 1er juillet 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les propositions de Monsieur le Maire.

7) SIVU – DEMNDE D'ADHESION

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la demande d'adhésion au SIVU de la commune de FONTAINE-AU-PIRE, à compter du 1er janvier 2020.

8) SIDEN-SIAN – RETRAIT COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité, acceptr la demande de retrait du SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes du Ternois pour la compétence Assainissement Non Collectif sur le territoire de la commune d'AUXI LE CHATEAU.

9) TIRAGE AU SORT JURY CRIMINEL 2020

- Mme DHAUSSY Monique épouse BUREAU
18 rue Paul Vaillant Couturier à 59292 Saint Hilaire lez Cambrai.
- Mme TIRMAN Rebecca
18 Place Jean Jaurès à 59292 Saint Hilaire lez Cambrai.
- Mr WATREMEZ Adrien
33 rue du 8 mai 1945 à 59292 Saint Hilaire lez Cambrai.

10) QUESTIONS DIVERSES

- rappel des dates des fêtes des écoles ;
- Accueil de loisirs du 8 juillet au 26 juillet 2019.

Séance levée à 19 H 45.

Vu le Maire,